

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 19 juillet 2023

OBJET	RAPPORTEUR	DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Révision des statuts de la CCAC dans le cadre de son soutien au maintien de l'activité de l'hôpital privé de Chantilly.	M. Le Maire	<p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - APPROUVE le transfert, au profit de la Communauté de communes, de la compétence facultative suivante : <ul style="list-style-type: none"> <i>Compétence partagée avec les communes : soutien à l'Hôpital des Jockeys, sous quelque forme que ce soit.</i> - APPROUVE la version des statuts de la Communauté de communes de l'Aire Cantilienne qui en découle, tels que proposés par le conseil communautaire par la délibération susvisée et joints en annexe, - DEMANDE à la Préfète de l'Oise de bien vouloir arrêter ces statuts complétés de cette compétence, dès lors que les conditions de majorité qualifiée requise sont obtenues, - AUTORISE le Maire à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

LAMORLAYE, le 20 juillet 2023.



Le Maire,

Nicolas MOULA